

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Français B1
Code	
Filières, orientations et options	☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☒ Instruments ☒ Instruments historiques ☒ Chant ☒ Direction d'orchestre ☒ Direction de chœur ☒ Composition ☒ Composition à l'image ☒ Musique et musicologie
	☒ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☒ ENSEIGNEMENT ☒ Instrumental ☒ Vocal ☒ Théorie ☒ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☒ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ <i>Option Musique de chambre</i> ☐ <i>Option Musique contemporaine</i> ☐ <i>Option Composer-performer</i> ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ <i>Option Chef de Chant</i> ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☒ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ <i>Option Multimédia</i> ☒ THÉORIE MUSICALE ☒ <i>Option Enseignement</i> ☒ <i>Option Recherche</i> ☒ <i>Option Ethnothéories</i>
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☐ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève ☒ Neuchâtel	
Niveau du cours	Si cours annuel : ☐ A1 ☐ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5	Si cours semestriel : ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4
2. Organisation		
Organisation temporelle	☒ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>	
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre		
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☒ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :	
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais	
3. Prérequis		
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :	
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)		
• Acquérir un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins communicatifs élémentaires. • Avoir une prononciation du français suffisamment claire pour être compris-e. • Être capable de réagir à des documents authentiques (textes, documents sonores, propos), de produire un discours argumenté construit et cohérent, tant à l'oral qu'à l'écrit. • S'exprimer à l'oral et à l'écrit de manière claire et détaillée en défendant ses prises de position et en communiquant avec aisance et spontanéité.		
5. Contenu et forme de l'enseignement		
Cours généraliste de français langue étrangère travaillant diverses compétences : compréhension, production et interaction orales et écrites. Enseignement interactif basé sur la participation active des étudiant-e-s selon une perspective actionnelle (réalisation de tâches), favorisant la prise en main des savoirs/savoir-faire langagiers.		

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|--|---|--|
| ☒ Examen noté* | ☐ Contrôle continu noté* | ☐ Participation |
| ☐ Rapport de stage | ☐ Co-évaluation | ☐ Autre(s) : |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Prestation artistique | ☒ Production écrite | ☒ Production orale |
| ☐ Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|---|--|
| ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | ☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| ☐ Expert-e interne | ☐ Expert-e externe |
| ☐ Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

Dans le cadre de la validation du module, l'unité d'enseignement Français B1 est définie comme éliminatoire, et ne peut par conséquent pas faire l'objet d'une compensation au sein du module dans lequel elle est inscrite.

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

À Genève, les cours de français sont donnés par l'Ecole de langue française et d'informatique (ELFI).
À Neuchâtel, les cours de français sont donnés à l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) de l'Université de Neuchâtel.

11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM